

Paris, le mercredi 23 septembre 2020

Lettre ouverte

Monsieur Bruno LEMAIRE
Ministre de l'Économie,
des Finances et de la Relance
139 rue de Bercy
75012 Paris

Monsieur Olivier DUSSOPT
Ministre délégué
chargé des Comptes publics
139 rue de Bercy
75012 Paris

Objet : forçage de barrage douanier à Tain l'Hermitage – soutien à l'agent blessé et aux proches.

Messieurs les ministres,

Nous avons appris ce matin que notre collègue de la Drôme, délibérément percuté hier en service de contrôle, est en observation pour 48h à l'hôpital.

La communauté douanière est totalement solidaire de notre collègue et de ses proches, tout comme des collègues témoins du drame et des agents de leur unité, tous fortement choqués.

Nous leur souhaitons évidemment de recouvrer toute leur santé au plus vite, et nous pensons aussi qu'il est tout à fait possible de faire davantage que formuler ce souhait : d'autant qu'il se répète encore et encore, au fil des Oppositions à Fonctions (OF) qui se multiplient à un rythme inquiétant. Celles-ci sont de plus en plus violentes, leurs conséquences de plus en plus lourdes sur la santé (physique et psychique) et la sécurité au quotidien des agents des douanes !

C'est pourquoi, messieurs les Ministres, nous vous remercions pour votre communiqué consacrant :

- votre « *soutien total* » aux collègues,
- votre reconnaissance du « *courage de tous les agents des douanes* »,
- ainsi que votre fierté pour « *des douaniers qui exercent des missions indispensables au service des Français* ».

Nous formulons donc encore un souhait : que vos paroles trouvent au plus vite, et *a fortiori* avant un nouveau drame, leur traduction effective dans la prise en compte écrite de cette dangerosité de nos missions, avec l'application concrète pour tous les agents des douanes d'une compensation pour la retraite de 3 mois acquis par année, sans autre restriction (de branche, d'âge, de durée, etc).

Cette mesure, qui relève totalement de vos prérogatives, est seule à même de prendre enfin en compte de manière simple, claire et juste non seulement la dangerosité de nos missions, mais aussi les conséquences qui peuvent en découler : c'est pourquoi nous en réitérons la demande.

Ainsi et par exemple, l'effacement de toutes les années effectuées en « service actif » quand un accident voit un collègue être déclaré inapte à exercer sur le terrain, ce qui le prive en l'état d'atteindre les bornes minimales de durée (17 années de terrain !), ou lorsqu'il doit continuer à travailler après 60 ans pour avoir sa retraite à taux plein, etc.

Voilà qui traduira dans les faits votre soutien verbal total à l'ensemble des collègues des douanes, tout en contribuant à assurer davantage les risques qui pèsent sur leur santé, leur vie, leur famille.

P/ SOLIDAIRES Douanes
Les co-secrétaires généraux



Philippe BOCK



Fabien MILIN